



SYNTHÈSE DU BUREAU DE L'UNÉDIC

24 septembre 2025

ACTUALITÉS

Lancement d'une mission IGAS pour étudier le sujet du passage de l'Assurance chômage à la retraite

En janvier 2025, un courrier de la présidence de l'Unédic avait été adressé à la ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles pour demander à l'État d'approfondir la recherche de solutions pérennes, afin de sécuriser le passage à la retraite des allocataires de l'Assurance chômage et éventuellement de prévoir le lancement d'une mission de l'IGAS (inspection générale des affaires sociales).

Les ministres Catherine Vautrin et Astrid Panosyan-Bouvet ont pris en compte la requête de l'Unédic : l'IGAS a été missionnée pour étudier le sujet du passage de l'Assurance chômage à la retraite.

Compte-rendu de la Commission d'audit et de préparation des comptes

À l'occasion de la Commission d'audit et de préparation des comptes, Martial de Villepin, président de la Commission sur la mandature 2024-2026, a rendu compte au Bureau des travaux effectués : l'avancement du plan d'audit 2025-2026 et les résultats des derniers audits réalisés.

Deux missions ont été lancées sur le périmètre de France Travail : une mission sur les seniors « audit du dispositif d'assurance chômage pour les seniors » et une mission sur les remboursements frontaliers entre pays de l'Union européenne.

Par ailleurs, l'Unédic a souhaité retenir un cabinet de conseil pour réaliser les audits externes de fin de mandat, conformément à l'ANI (accord national interprofessionnel) du 17 février 2012. Après examen des candidatures, la Commission d'audit et de préparation des comptes a donné un avis à l'unanimité pour octroyer la mission à PwC. Les membres du Bureau valident le choix de ce cabinet pour les audits de fin de mandat 2024-2025 & 2026-2027.

SUIVI

Avenant 4 à la convention Unédic-ASP

Un nouvel avenant à la convention avec l'Agence de services et de paiement (ASP) relative aux modalités de participation de l'Unédic au financement de l'activité partielle a été présenté aux membres du Bureau.

La convention a notamment dû être adaptée pour prévoir les modalités de financement de l'APLD-rebond (activité partielle de longue durée - rebond), introduite par le Gouvernement dans la dernière loi de finances.

Les membres du Bureau valident l'avenant n°4 à la convention Unédic-ASP du 24 février 2015.

Note de suivi conjoncturel

Une note de suivi conjoncturel a été présentée aux membres du Bureau. Elle montre que l'activité économique enregistre à nouveau une croissance positive : +0,3 % au 2^{ème} trimestre. Ceci porte l'acquis de croissance pour l'année 2025 à +0,6 %.

Le marché du travail a rebondi au 2^{ème} trimestre avec + 43 500 créations nettes d'emploi sur le champ de l'emploi salarié privé (- 27 600 au 1^{er} trimestre).

Le taux de chômage reste stable au 2^{ème} trimestre, se portant à 7,5%.

Suivi des indicateurs clés de l'Assurance chômage au 1^{er} trimestre 2025

Les membres du Bureau prennent connaissance des indicateurs clés de l'Assurance chômage au titre du 1^{er} trimestre 2025.

Le nombre d'allocataires indemnisés par l'Assurance chômage a légèrement baissé de 1 % lors de ce trimestre par rapport à la même période en 2024. Ainsi, **pour un total de 3,7 millions de personnes prises en charge, l'Assurance chômage en a indemnisé 2,6 millions** au 1^{er} trimestre 2025.

Sur cette même période, on compte **6,5 millions de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et 408 000 personnes ayant ouvert des droits à l'Assurance chômage**. À noter que la moitié des allocataires de l'Assurance chômage travaillent.

En moyenne, le montant de l'allocation chômage s'élève à 1 031 € au 1^{er} trimestre 2025.

Indicateurs de suivi du contrat de sécurisation professionnelle au 1^{er} trimestre 2025

Une note de suivi trimestriel des indicateurs du **contrat de sécurisation professionnelle (CSP)** au 1^{er} trimestre 2025 a été présentée aux membres du Bureau.

Elle indique un ralentissement de la hausse du nombre de défaillances d'entreprises sur le trimestre, tout en faisant état d'**une dynamique stable au niveau du nombre d'adhésions au CSP**, s'élevant à 23 400 entrées. Quant au nombre de bénéficiaires du CSP, il marque le pas pour la première fois depuis 2022, se portant à 75 000 personnes fin mars 2025.

Le taux de recours à la prime de reclassement est toujours stable autour d'un tiers des bénéficiaires. Cette prime est versée lors de la reprise d'un emploi d'au moins 6 mois avant la fin du 10^{ème} mois passé en CSP.